Le 8 septembre 2022

Suivi de l'étiage 2022 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domanial **Bulletin** n°11

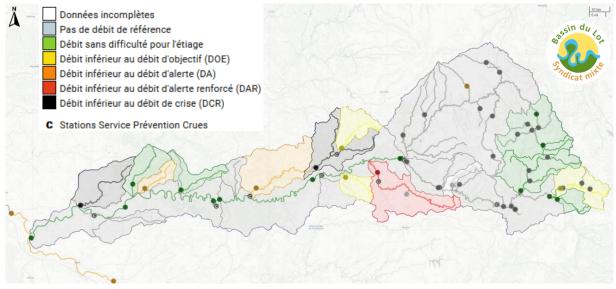
Météo du bassin

Les pluies se font plus fréquentes et abondantes depuis le début de la semaine. Le lundi 5 septembre, certains secteurs à l'aval (Vers, Vert et Boudouyssou) ont reçu entre 15 et 30 mm cumulés en 24h. Les 6 et 7 septembre, l'amont du bassin a bénéficié de précipitations significatives. A titre d'exemple, plus de 50 mm cumulés sur 48 h ont été mesurés en moyenne sur le sous-bassin versant de la Colagne. Les températures sont actuellement proches des normales de saison. Elles devraient augmenter progressivement durant le week-end et les maximales pourraient atteindre de 31 à 36 degrés selon les territoires dans la journée de lundi. Une dégradation orageuse est annoncée en début de la semaine prochaine, apportant un peu de fraîcheur.

Hydrologie du bassin

Les dernières pluies ont permis d'augmenter les niveaux des cours d'eau situés à l'amont du bassin. A aval, les affluents du Lot ont bien réagi aux précipitations de lundi mais la tendance des écoulements est d'ores et déjà à la baisse. Le mercredi 7 septembre, 9 stations hydrométriques mesuraient des débits inférieurs aux débits objectifs d'étiage (DOE) dont 1 débit inférieur au débit de crise (DCR). En raison de travaux, la station du Célé à Figeac affiche des valeurs erronées.

Depuis dimanche 4 septembre, les débits du Lot réalimenté sont relativement faibles (proches des DOE/DOC) dans le département du Lot aux stations de Faycelles et de Cahors [Lacombe].



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 8 septembre 2022 http://laviedelariviere.bassindulot.fr



Soutien d'étiage du Lot domanial

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		
	1 ^{er} sept.	2 sept.	3 sept.	4 sept.	5 sept.	6 sept.	7 sept.	8 sept.	9 sept.		
Consignes* (m³/s) à											
Entraygues-aval	10	10	10	10	10	12	12	12	12		
QNR** /s(m³/s) à								1			
Entraygues	6.0	6.4	9.7	8.1	7.5	7.9	25.8		×		
Droits conventionnels											
cumulés*** (m³ x1000)	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000		
Volume cumulé											
déstocké*** (m³ x1000)	19 602	19 918	19 948	20 108	NC	NC	NC				
Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté											
Entraygues-aval (EDF)	15.1	12.3	11.6	11.7	11.7	12.9	27.2				
Entraygues	15.8	12.3	11.8	11.9	11.9	13.1	28				
[Roquepailhol]	13.0	12.5	11.0	11.9	11.9	13.1	20				
Faycelles	10.3	14.2	10.4	10.0	9.8	10.7	18.3				
Cahors [Lacombe]	14.3	14.7	13.4	12.4	12.4	12.3	12.5				
Coutet (EDF)	18	15.8	18.4	15.2	14.2	19.1	16.5				
Aiguillon-Ville****	15.7	16.3	16.4	15.6	15.2	18.6	15.3				

Sources: DREAL Occitanie / EDF

Le plafond des 33 000 000 m³ de droits d'eau conventionnels cumulables a été atteint le 6 août.

En raison de difficultés de navigation au niveau de Bouziès, la consigne de soutien d'étiage a été augmentée de 10 à 12 m³/s dès mardi 6 septembre 00h. Elle est reconduite ce jour, jusqu'au lundi 12 septembre inclus. Néanmoins, les déstockages de droits d'eau devraient être moindres ces prochains jours du fait des forts débits naturels reconstitués (QNR) à Entraygues-sur-Truyère.

Par ailleurs, la période touristique arrive à terme, les niveaux des retenues hydroélectriques sont presque tous inférieurs aux cotes touristiques.

Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	8 septembre 2022	726.4	+0.40	-0.1
Sarrans	630	8 septembre 2022	629.95	-0.05	-0.68
Maury	583.5	8 septembre 2022	583.17	-0.33	-0.69
Castelnau	410.5	8 septembre 2022	404.82	-5.68	-2.72

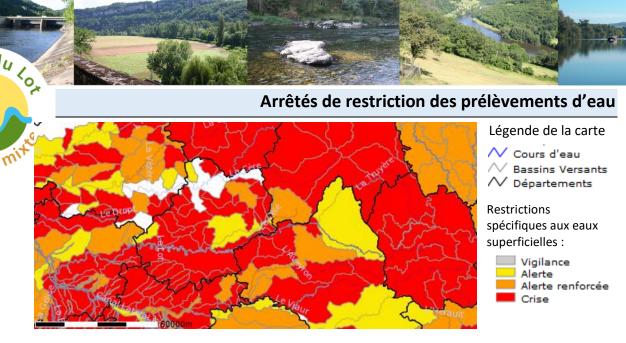
Source : EDF

^{*} Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

^{**}Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

^{***} Depuis le 1er juillet

^{****} Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s



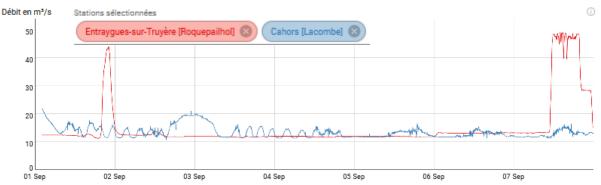
Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau au 8 septembre 2022 Lien du site internet Propluvia : http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

L'irrigation touche à sa fin même si quelques besoins, en arboriculture notamment, subsisteront par endroit jusqu'à la mi-septembre. Par ailleurs, les valeurs de l'évapotranspiration potentielle (ETP) ont plutôt stables : 4.8 mm à Agen le 1^{er} septembre contre 4.9 mm le 7 septembre par exemple.

De plus, les activités touristiques diminuent sur le bassin du Lot en cette semaine de rentrée scolaire mais les vacanciers du mois de septembre peuvent rester nombreux.

Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique de comparaison des débits instantanés enregistrés sur le Lot à **Entraygues-sur-Truyère** (courbe en **rouge**) et à **Cahors** (courbe en **bleu**) du 1^{er} au 7 septembre 2022

Deux éclusées hydroélectriques de la branche Lot-Truyère sont visibles à la station d'Entraygues-sur-Truyère, les 2 et 7 septembre. Entre ces deux dates, le signal est linéaire et seule l'augmentation de la consigne le 6 septembre est perceptible. Toutefois, des variations régulières de débits sont observables à la station de Cahors [Lacombe]. De façon cyclique, à partir du lundi 5 septembre, les débits sont inférieurs à 12 m³/s (DOE) pendant la nuit (de 23h à 8h du matin environ) puis ils augmentent en journée autour de 13 à 14 m³/s.

Du 1^{er} juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.



Prochain bulletin: jeudi 15 septembre 2022

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau o.kneur@valleedulot.com et bulletin-info-hydro@valleedulot.com 05 65 53 53 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

La réalimentation du Lot domanial

La campagne 2022 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le vendredi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

Quelques définitions

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

Des liens utiles

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

https://aveyron.fr/pages/tourisme/naviguer%20sur%20la%20rivi%C3%A8re%20lot

http://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html

http://www.inforoute47.fr/#navigation

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638

https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/